

Isabelle Joschke, navigatrice en solitaire, ambassadrice de l'ONG Green Cross France & Territoires

Navigatrice, coureuse au large, je sillonne les mers et les océans depuis plus de dix ans, aussi bien le long des côtes qu'en traversée océanique. J'ai pour terrain de jeu la mer et pour passion les éléments, et je ne me réjouis pas, bien au contraire, de constater la transformation par la main de l'homme de nombreux paysages côtiers.

En ce qui concerne les parcs éoliens offshore, j'ai eu l'occasion d'en longer, lors d'une Solitaire du Figaro, le long des côtes irlandaises. Il est vrai que celles-ci m'ont impressionnée au premier abord. Je dirais même que je les craignais, car dans la préparation de mon roadbook, je m'étais interdite de les raser de trop près. J'avais peur de subir un dévent qui ralentisse mon voilier, et je craignais que les fonds ne soient pas „francs“ autour de ces installations. Or, dans les faits, certains de mes concurrents ont gagné du terrain en traversant les parcs et en slalomant dedans. Non qu'ils y aient rencontré un vent plus fort, mais le courant était favorable sur les bancs de sables sur lesquels les éoliennes étaient implantées.

Les éoliennes, en tant qu'obstacles, nécessiteront pour les marins d'effectuer une veille extrêmement attentive et d'étudier méticuleusement la distance de sécurité nécessaire pour les contourner, qui dépend en général de la marée, du vent et de l'état de la mer. Afin de faciliter la navigation dans les parcs, il sera nécessaire de les cartographier précisément, en indiquant le type de fondation choisi ou en donnant des précisions sur la partie immergée des éoliennes. De nuit, les pylônes devront, à mon sens, être éclairés de manière à être visibles et contournés, quel que soit le niveau de la marée, sans pour autant éblouir les navigateurs, afin de leur permettre de distinguer les feux des navires à proximité ou d'éventuels OFNI. Il serait également intéressant, pour les bateaux peu manœuvrant ou peu équipés en moyens de navigation, de baliser l'ensemble des parcs avec des balises cardinales. Et ce notamment durant la période d'implantation des parcs, durant laquelle il conviendra d'informer régulièrement la population concernée des travaux en cours et des dangers associés.

Voir apparaître des obstacles à la navigation n'est pas en soi réjouissant. De même qu'il n'est pas réjouissant de voir se multiplier les constructions sur nos campagnes... Cependant, je ne suis pas sans savoir que la question de la production d'énergie se situe au cœur des préoccupations sur l'avenir de notre environnement.

Il est intéressant de constater l'importance que détient la gestion de l'énergie dans mon métier, la course au large. L'on peut comparer les contraintes liées à cette gestion à celles qui se présentent aujourd'hui à nos sociétés :

- **L'efficacité énergétique** est notre première préoccupation : consommer moins, c'est produire moins, c'est embarquer moins de carburant, moins de matériel, et c'est rester performant en cas de panne ou de ralentissement de la production. A bord, l'équipement électrique et électronique a toujours une fonction importante ; ici, il n'y a pas de place pour le superflu. Dans la gestion du matériel embarqué, l'innovation détient une place primordiale : tout ce qui permettra de consommer moins sera bienvenu.

- Le **stockage de l'énergie** s'impose comme une préoccupation tout aussi primordiale. Nos batteries doivent être fiables avant tout, et doivent pouvoir supporter des conditions climatiques parfois extrêmes. A bord, l'enjeu est de pouvoir stocker un maximum d'énergie dans un volume minimum tout en restant le plus léger possible. Il est également intéressant de pouvoir utiliser, par moments, toute – ou presque – l'énergie stockée, notamment lorsque les conditions de vent, de vitesse, ou d'ensoleillement ne permettent pas de recharger les batteries. Ce qui veut dire que ces dernières doivent avoir la capacité de se vider autant que possible, sans pour autant perdre leur capacité de charge. Ici, encore une fois la recherche et le développement s'avèrent être de toute première importance.
- Pour garantir la sécurité du projet sportif, il est nécessaire de **diversifier les sources d'énergie**. Un incident technique est vite arrivé, et doubler, voire tripler les moyens de production d'énergie est une mesure de précaution que nous nous imposons souvent.
- Enfin s'impose à nous également le souci de produire l'énergie de manière non seulement efficace, mais aussi écologique. Témoins de la dégradation des océans, usagers de la mer, nous portons une responsabilité quant à l'avenir de notre environnement.

En tant qu'Energie Marine Renouvelable, l'éolien offshore apporte aussi bien de la durabilité qu'une diversification des sources de l'énergie nécessaire en Bretagne. Il permettra à cette région de franchir un pas vers son autonomie énergétique, ainsi que de localiser la production et la distribution de l'énergie. Enfin, il apportera un dynamisme au tissu économique des territoires concernés, comme celui de la Baie de Saint-Brieuc.

Dans le même temps, je partage l'opinion qu'il est nécessaire d'investir, en parallèle de la production, dans les techniques de stockage de l'énergie. Et ce, particulièrement autour de l'éolien qui reste tributaire des éléments.

Il ne faut pas non plus oublier le rôle important joué par la consommation dans la transition énergétique en cours. Maîtriser cette dernière représente un enjeu essentiel d'aujourd'hui. Ainsi, l'on pourra se réjouir de l'implication annoncée des acteurs de la production d'énergie dans des campagnes d'information et de responsabilisation de la population. Dans le même esprit, il sera, à mon avis, important que ces acteurs donnent l'exemple d'efforts effectués, au sein de leur industrie, dans la maîtrise énergétique.

Mais, au-delà de la question de la transition énergétique dans laquelle s'inscrit l'éolien offshore, ce dernier représente aussi, à mes yeux, une opportunité pour tout le monde maritime et pour ses industries. Nombreuses et diverses, elles ont pour point commun non seulement l'usage de la mer, mais aussi la nécessité de préserver ses ressources et son environnement.

L'innovation et le développement industriels mis au service de la réalisation des parcs éoliens peuvent permettre des transferts de compétences qui profiteront à l'ensemble du monde maritime. Pour ne citer que ces exemples, l'innovation dans la construction de bateaux, de plates-formes et d'équipements de travail, tant dans la recherche d'autonomie énergétique que dans l'utilisation de matériaux écologiques, peut être transférée aux autres industries maritimes ; l'utilisation de démonstrateurs pourra être généralisée et profiter au monde de la

pêche, du transport ou du tourisme ; et, particulièrement, les compétences acquises dans le domaine du démantèlement de sites pourront être transférées au démantèlement de navires, secteur qu'il est aujourd'hui urgent de développer.

La participation dans la Gestion Intégrée des Zones Côtières des nombreux acteurs concernés par la réalisation des parcs éoliens sera également l'occasion d'apporter matière à faire évoluer le monde maritime et le monde du littoral vers plus d'interaction.

L'éolien offshore peut et doit, à mon sens, participer de l'émergence de ce que *l'Alliance pour la Mer et les Océans* a, en 2012, appelé la « Blue Society », « une société basée sur l'exploitation durable et partagée des richesses des océans ».